

RPI des écoles d'Aubignosc et Châteauneuf VSD
COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE

Année scolaire 2018-2019

Le 12 mars 2019

Étaient présents :

❖ Les enseignants du regroupement :

Mme Imbert, directrice de l'école de Châteauneuf
Mme Poupenev, directrice de l'école d'Aubignosc
M.Mignot, adjoint à l'école de Châteauneuf
Mme Levy-Falk, adjointe à l'école d'Aubignosc
Mme Francoz, adjointe à l'école d'Aubignosc

❖ Les représentants des municipalités :

M.Drac, représentant de la mairie de Châteauneuf
Mme Bertou Thain, représentante de la mairie d'Aubignosc
M. Avinens, maire d'Aubignosc

❖ Les représentants des parents d'élèves :

Mesdames Augier, Di Furia, parents délégués de l'école de Châteauneuf
Mmes Beaugrand, Catoul, Kasparian, Munoz, Vergez, M.Flacher, parents délégués de l'école d'Aubignosc

Étaient excusées :

Mme Le Bail, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron
Mmes Rouit et Turco, parents délégués de l'école de Châteauneuf

La séance débute à 18h à l'école de Châteauneuf Val Saint-Donat.

1) Effectifs prévisionnels rentrée 2019.

Châteauneuf :

PS : 14
MS : 11
GS : 10
CP : 10
Total : 45

Aubignosc :

CE1 : 15
CE2 : 7
CM1 : 12
CM2 : 19
Total: 53

La répartition n'a pas été encore arrêtée à ce jour.

La loi permet la scolarisation des enfants dès leurs trois ans. Ceux-ci peuvent donc être inscrits dans le courant de l'année scolaire, de janvier à juin. Il en découle des difficultés de gestion dans la prévision des effectifs. Par ailleurs, accueillir un jeune enfant, alors que l'année scolaire est bien entamée, présente des difficultés.

Le courrier du Directeur Académique adressé au Maire d'Aubignosc a fait craindre une fermeture de classe. Finalement, le RPI ne fait pas partie du champ d'étude de la carte scolaire. Compte-tenu de la baisse des effectifs, une fermeture pourrait avoir lieu l'année prochaine, pour l'année 2020-2021, sauf si les projets de construction sur la commune d'Aubignosc voient le jour et permettent à des familles avec enfants de s'installer (30 à 40 maisons prévues courant 2020).

L'équipe enseignante est inquiète quant au projet d'instaurer un nouveau type d'établissement scolaire : l'établissement public local d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLF), dont il est

question dans la loi Ecole de la confiance. En effet, il est prévu d'associer un collège et des écoles de son secteur au sein d'une nouvelle structure administrative gérée par le principal du collège. Un courrier des enseignants du RPI est remis au maire de chaque commune pour les informer. Les parents, inquiets également, demandent ce qu'ils peuvent faire. Les enseignants leur conseillent de se rapprocher d'une association de parents d'élèves.

2) Bilan des actions et projets réalisés

A Aubignosc :

- Projet départemental « Mon département est t'robot » alliant patrimoine et informatique (découverte de la Durance, de la Réserve Ornithologique en classe) ; sorties sur le terrain à prévoir de même pour la classe de CE1/CE2 au vieux village de Châteauneuf. Le travail consistera ensuite de mettre en forme les connaissances acquises de manière numérique (émission radio pour les CM2, reportage pour les CM1 et film d'animation pour les CE1/CE2).
- Intervention de la Maison Régionale de l'Eau sur les aménagements hydroélectriques.
- Intervention de 2 élèves-infirmières qui, lors de leur deuxième année d'études, doivent effectuer un service sanitaire auprès de scolaires. Le projet a été mis en place en collaboration avec les enseignantes, sur le thème de l'alimentation et l'activité physique.
- Concert à l'école : intervention du conseiller pédagogique en musique, chorale, travail de recherches sur différents musiciens, formations musicales et instruments de musique, exposés le jour du concert qui a eu lieu le 5 mars dans la salle des fêtes.
- Ateliers de vocabulaire interclasses mis en place en novembre et janvier ; le prochain est prévu le 22 mars.
- Intervention d'un archéologue sur le thème de la Préhistoire pour les CE et le Moyen-Age pour les CM1, le 15 mars.
- Sensibilisation au tri des déchets selon les nouvelles consignes mises en place à compter du 1^{er} avril prochain : intervention d'un animateur du Sydevom.
- Visite des CM1 au musée gallo-romain/ participation des CM2 à « Maths sans frontières », au collège.

A Châteauneuf :

- Sortie théâtre : « Le Petit Bain » et pique-nique à l'école.
- Concert à l'école : intervention des musiciens venus auparavant à Aubignosc pour présenter leurs instruments et jouer de la musique classique suivie de chants de la part des enfants.
- Chants autour du monde.

Un parent n'a pas apprécié que les enfants chantent dans une certaine langue et a manifesté son mécontentement auprès des enseignants. Ceux-ci sont soutenus par leur hiérarchie.

3) Projets à venir

A Aubignosc :

- Trois ateliers de jeux autour du vocabulaire, interclasses.
- Activité « théâtre » en prévision d'un éventuel spectacle de fin d'année.
- Visite de la station d'épuration prévue le 2 avril prochain, avec Pierre Cesarini.
- Prévention routière pour les CM1 avec l'intervention de la Gendarmerie, le 30 avril.
- Cycle basket-ball.
- Initiation aux échecs avec un petit groupe d'élèves par classe qui seront chargés de transmettre aux autres.
- Jardinage
- Initiation aux gestes de premier secours demandée, pas de réponse du formateur pour le moment.

A Châteauneuf :

- Atelier cirque : 5 séances dont une représentation programmée le 14 juin.
- Défilé du printemps avec pour thème : « Les Pays du Monde » avant les prochaines vacances.
- Ateliers cuisine du monde.

4) Liaison école/collège

La première réunion a eu lieu le 19 novembre. Les enseignantes des classes CM1 et CM2 y ont participé. Il n'est pas évident de mettre en place des projets communs CM/6^{ème}, pour des raisons pratiques (distance géographique, peu d'enseignants de collège contre un grand nombre d'enseignants du primaire). Les CM2 ont participé à l'opération « Maths sans frontières » au collège le 7 février. Une visite est également prévue. Un projet d'échange littéraire entre les CM1 et une classe de 6^{ème} est prévu ; les CM2 travaillent avec une autre classe du collège sur la réécriture de l'album « Une figure de rêve ».

5) Suivi scolaire

L'équipe enseignante déplore une baisse d'implication de la part d'un grand nombre de parents dans le suivi scolaire de leurs enfants, au cours de l'année mais également au cours de la scolarité. Les cahiers du jour sont donnés chaque fin de semaine pour que les parents puissent s'intéresser au travail effectué quotidiennement. Nous constatons à chaque fois que certains cahiers ne sont pas ouverts, preuve en est que les annotations indiquées par nos soins ne sont pas suivies. En effet, il est parfois demandé de refaire, de corriger ou de finir un exercice.

L'implication constante des parents est indispensable pour la réussite de leur enfant. La différence des résultats est flagrante entre les enfants suivis et ceux qui le sont moins. L'enfant est d'autant plus consciencieux dès lors qu'il sait que ses parents ont un regard sur son travail. Pour être sûrs que l'ensemble des parents entende le message, un mot sera noté dans le cahier de liaison.

5) Association des écoles et financement des projets

- Vente de nougats : environ 160 euros de bénéfice
- Tombola prévue à partir du 18 mars, tirage le 5 avril.

Plusieurs propositions d'actions sont évoquées. Un mot sera donné à chaque famille afin de connaître le nombre de parents disponibles et volontaires à la mise en place de ces actions et ainsi déterminer si elles sont envisageables ou non.

- Vide-grenier en juin. Le paiement de chaque emplacement reviendrait à la coopérative scolaire.
- Proposition de Madame Torres : vente de gâteaux le 5 mai au Plan d'eau de Sisteron, lors du trail de la Perce-Roche.

Une autre proposition de vendre des objets créés par les enfants le jour d'une brocante organisée à Châteauneuf est évoquée mais non retenue car demandant trop de préparation en amont.

- Organisation de la fête de l'école : on s'oriente plutôt vers un repas tiré du sac avec des stands de jeux payants : à déterminer. Là encore, de nombreuses bonnes volontés sont nécessaires.

6) Equipement informatique

A Aubignosc, un dossier DETR (financement à 80% par la Préfecture ; 20% par la Commune) a été déposé afin d'équiper l'école de 12 tablettes et de remplacer les ampoules de 2 TBI, pour un montant total de 9200 euros HT. La réunion de la commission est prévue le 25 mars.

L'équipe enseignante souhaiterait que les travaux en cours concernant l'installation de la connexion filaire dans le hall soient terminés. Cela permettrait d'enlever la connexion par Wifi.

A Châteauneuf, l'ampoule d'un TBI nécessite d'être remplacée (coût d'environ 160 euros) ; voir avec la mairie qui pourrait valider cet achat.

7) Sécurité à l'école

Installation de verrous sur chacune des portes de classe, à Aubignosc, comme cela avait été demandé au précédent conseil d'école.

A Châteauneuf, la Directrice évoque les dangers que peuvent engendrer les travaux de la maison, à proximité de l'école, en cas de vent par exemple. Une mise en demeure a été faite par la Mairie.

Des problèmes de stationnement gênant et pouvant mettre les enfants en danger sont signalés, au moment des entrées et sorties de l'école et lors de la sortie du bus.

Remplacement de Madame Agache, ATSEM :

Les enseignants demandent à la mairie de prendre en compte les difficultés causées par le non-remplacement de l'ATSEM dans l'organisation de l'école. Une solution durable doit être trouvée surtout pour le mois de septembre car elle travaillera à 80%.

8) Travaux réalisés et à réaliser

A Châteauneuf :

Changement de l'éclairage et installation de stores électriques dans la classe de Madame Imbert.

Résolution du problème d'odeur dans les toilettes.

Demande de la pose d'un verrou à la porte de la cuisine et de l'installation d'une serrure au portail.

A Aubignosc :

Travaux d'isolation thermique : un audit énergétique complet a été demandé par la mairie. La date n'a pas encore été fixée à ce jour. M. Avinens espère obtenir une subvention de 20 %, aide à l'isolation des bâtiments publics, grâce à la signature du Contrat Régional Equilibre Territorial qui devrait logiquement se faire à la fin du mois de mars.

Le sol de la cour est très irrégulier et déstabilise fréquemment les enfants dans leur course : quelle solution pour l'aplanir ? Il semblerait qu'il n'y en ait pas, le revêtement ayant été posé sur un terrain très meuble.

Demande d'installation de prises électriques murales supplémentaires.

Un audit a été réalisé dans les deux écoles concernant la mise aux normes Handicapés. Des travaux obligatoires seront réalisés cet été.

9) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

Une question est posée concernant le délai nécessaire pour annuler un repas et pour qu'il ne soit pas facturé. Il est rappelé que l'annulation d'un repas est seulement possible en cas de maladie de l'enfant et en aucun cas, pour convenance personnelle.

Les enseignants ont également besoin de connaître ce délai afin de pouvoir organiser une sortie à la journée.

Quelques remarques sont faites concernant l'équilibre alimentaire des repas réalisés sur la semaine et concernant une certaine originalité qui peut être déconcertante pour les enfants.

Les retours sont globalement positifs. Il semblerait qu'il y ait moins de gaspillage.

La séance est levée à 20 heures 30.